



## Actualités mars 2021

Postes et Dotations en collège, en lycée

Conseil d'administration et DHG

Décret de février 2020: modification du rôle des CA

Crise sanitaire et tests

Congrès du SNES académique 1<sup>er</sup> et 2 avril en visio

Les mobilisations du mois de mars

## **Dotations et postes dans les collèges du 77**

**359 élèves supplémentaires**

**- 22 ETP (équivalents temps plein)  
augmentation du nombre d'HSA**

**Conséquences : plus d'élèves pas classe  
charge de travail augmentée  
postes à cheval sur 2 établissements,  
suppressions de postes**

# Dotation postes dans les lycées de l'académie

**3025 élèves en plus**

Soit l'équivalent de 2 gros lycées

**+ 3ETP !!**

Augmentation du nombre d'HSA

Conséquences : effet de la réforme du lycée  
plus d'élèves par classe  
charge de travail plus importante  
suppressions des postes

## Dotation et postes

**Blanquer profite de la crise sanitaire** pour faire passer plus facilement sa politique contre l'éducation nationale

Par exemple supprimer des postes dans le second degré au profit du premier degré,

Mais le premier degré ne les retrouve pas.

**La Seine et Marne se caractérise par une forte augmentation démographique**, par l'installation de nouvelles familles

Depuis des années les dotations ne suivent pas l'accroissement du nombre d'élèves

Le 77 en patit par des dotations insuffisantes et des prévisions sous évaluées des effectifs qui entraîne une dégradation de nos conditions de travail.

# Les échéances et les instances

**Collège CTSD 21 janvier** dotation des collèges pour la rentrée 2021  
vote unanime contre des syndicats

**CDEN le 9 mars** préparation de la rentrée écoles et collèges  
comité départementale de l'éducation nationale (syndicats, parents  
représentants des maires et du conseil départementales présidé par la DASEN)

**CTSD 12 mars** : suppressions/créations de postes, postes bloqués en collège

**Lycée CTA 22 janvier** dotation des lycées ; vote unanime contre des syndicats

**GT 30 janvier** DHG et structure des lycées

**GT du 5 mars** : créations : suppressions de postes, postes bloqués en lycée

**CTA 19 mars** postes lycées collèges, postes non enseignants (CPE, PSY-EN,  
administratifs, assistance sociale, personnels infirmiers)

## CA, rôle des S1, représentants du SNES dans les instances

Au fil des années les CA des collèges et des lycées sont de moins en moins réunis pourtant ils sont décisionnels sur la répartition de la DHG entre les disciplines. Cette répartition (TRMD) peut induire des créations et des suppressions de postes

Les CA doivent être réunis avant les vacances de février les chefs de s doivent remonter le TRMD au rectorat qui décide in fine des créations/suppressions de postes et des postes bloqués qui sont présentés en CTSD et CTA

Les syndiqués, les S1, remontent à la section départementale les dotations insuffisantes, leurs refus des suppressions de postes, leurs revendications, leurs demandes de création.

les représentants du SNES défendent les demandes des établissements dans les instances CTSD, GT, CTA

## CA, rôle des S1, représentants du SNES dans les instances

Si le CA n'est pas réuni les collègues de l'établissement ne sont pas informé-e-s. Pas de réaction locale et pas de remontés, les collègues ne sont plus défendu-e-s dans les instances.

Dans les collèges et les lycées, il faut exiger les réunions de la commission permanente et du CA

aller chercher les informations auprès des chef-fe-s. Ne pas laisser les chef-fe-s négocier avec le rectorat dans le dos des personnels.

Cette situation est très contrastée suivant l'état d'esprit des chefs.

La CA doit émettre un avis sur les suppressions de poste.

Remonter toutes ces informations aux représentants du SNES.

Possibilité de demander des audiences à l'inspection d'académie ou au rectorat



## Atteinte au rôle du CA , encore un décret scélérat de Blanquer

Pendant ces dernières vacances, Blanquer a passé en douce deux décrets qui portent atteinte aux rôles des représentants dans les CA, au prétexte de la simplification des procédures (loi de transformation de la fonction publique)

**L'ordre du jour ne sera plus voté** en début de CA . C'est le chef qui décide de l'ordre du jour. Il reçoit les questions diverses et décide de les mettre ou pas à l'ordre du jour.

**La commission permanente** telle que nous la connaissons **est supprimée**. Le CA pourrait décider de la création d'une commission permanente en lui cédant une partie de ses compétences.

Entrée en vigueur à la rentrée 2021

## **Atteinte au rôle du CA , encore un décret scélérat de Blanquer**

Le but est de renforcer la rôle et les prérogatives du chef au détriment des représentants au CA, personnels ou parents.

C'est une atteinte au dialogue au sein de l'établissement.

Blanquer continue de mettre en place la verticalité des décisions et encourage l'autoritarisme.

## **Crise sanitaire, tests salivaires, les mensonges de Blanquer**

Les statistiques des cas de COVID dans les écoles , les collèges et les lycées sont trafiquées. Les cas déclarés à Santé Publique France, tranche 9 ans 19 ans sont, en Ile de France, 10 à 12 fois supérieures à ceux recensés par l'Education Nationale.

Avant les dernières vacances, un cas de variant anglais entraînait la fermeture de la classe. Une semaine après, devant l'augmentation du nombre de classes fermées, Blanquer a remonté ce seuil à 3, ce qui ne l'empêche pas de communiquer sur le renforcement du protocole.

Le but est évidemment de justifier le maintien de l'ouverture des écoles, des collèges et des lycées.

## **Crise sanitaire, tests salivaires, les mensonges de Blanquer**

**Le Crash test de Blanquer**

**Voir l'article sur le site du S4**

**Entre 50 et 80 000 tests dès la première semaine,**

**Blanquer reconnaît moins de 10000 tests la semaine dernière (rentrée zone A).**

**Un membre de son cabinet avoue 3000 !**

**Pour l'instant les tests salivaires sont réservés aux écoles.**

**Les collèges et les lycées sont oubliés !**

# Congrès du SNES

Tous les 3ans le SNES organise des congrès ;

- pour mettre à jour , définir ses orientations et ses mandats

- pour faire un bilan de son activité

- pour renouveler ses instances par des élections

au plan national : la commission administrative nationale CAN  
elle élit en son sein le bureau national, le secrétariat général.

au plan académique : la commission administrative académique CAA  
les bureaux départementaux

Les congrès académiques prépare le congrès national et élisent leurs délégations  
au congrès national

# Congrès national du SNES

La crise sanitaire qui interdit les rassemblements oblige à revoir l'organisation habituelle.

Un congrès national est réduit à deux jours à Paris les 17 et 18 mai avec des délégations réduites (150 personnes maximum) pour les obligations statutaires et examiner deux courts textes envoyés aux syndiqués (4 pages que vous avez reçus récemment)

Un congrès national de 4 jours sera organisé à Montpellier en mai 2022 pour travailler les mandats et les orientations du SNES.

# Congrès académique du SNES

Le congrès académique se déroulera en visioconférence sur 3 grosses après midi

29 mars commissions préparatoires

1<sup>er</sup> et 2 avril congrès en visio

Sont membres du congrès académiques avec un mandat de vote :

- un représentant par S1, deux au-delà de 20adhérents
- les membres de la CA académique sortante

Tout syndiqué peut assister au congrès académique, sans mandat de vote.

# Les élections

Au SNES les listes de candidats se présentent sur des textes d'orientation

5 courants de pensée existent

Unité Action, École Émancipée, Emancipation, URIS, Front Unique

Actuellement, les 4 premières ont des élus à la CAN (75 membres)

Les 3 premiers ont des élus à la CAA (35 membres)

Les 2 premiers ont élus au bureau départemental du 77( 5 membres)

Les votes se dérouleront dans les S1 en mai : CAN, CAA, bureau départemental.



## Les mobilisations de mars 2021

8 mars journée international du droit des femmes. Tract : voir mail aux syndiqués  
manif 13h Port Royal vers République. Préavis de grève déposé par la FSU

16 mars mobilisation jeunes : appel à la grève lycéenne et étudiante.

FSU en soutien actif avec interpro (CGT FSU Solidaires)

19 mars et 20 mars : manif climat

20 mars manif loi de sécurité globale mais convergences possibles avec climat

27 mars mobilisation logement et précarité

28 mars mobilisation à l'initiative de la convention citoyenne car veille du projet de loi

## Perspectives avril

Manif fonction publique, revalorisation

FSU à l'initiative, en débat dans l'intersyndicale  
ce serait le 6 avril

Sous couvre-feu mais pas baillonné-e-s

Mutations dans l'académie : le recueil des vœux commence. voir article sur le site  
du SNES Créteil.

Résultat du mouvement interacadémique depuis le 3 mars